

Questions orales

M. MacEachen: Je pense que le ministre des Finances et d'autres on exposé à la Chambre plus d'une fois que l'Accord sur l'automobile apporte au pays des grands avantages. Il est évident qu'il y a des problèmes à surmonter, mais l'idée de renoncer à l'Accord en faveur d'un marché intérieur de l'automobile me semble un peu ridicule.

M. Saltsman: Ce qu'il y a de plus ridicule, c'est ce que je viens d'entendre. En nous écoutant parler de la sorte, les Américains vont refuser tout simplement d'examiner toute demande d'amélioration de notre position. J'ai demandé au ministre, et j'espère qu'il répondra: Est-ce que le gouvernement a un programme de rechange, afin que nous ne soyons pas à la merci du partenaire américain dans cet accord, pour qu'il ne nous traite pas par-dessous la jambe?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà essayé à deux reprises de répondre à cette question. Je ne pense pas que j'y réussirais mieux si j'essayais une troisième fois.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

LE VERSEMENT DES PAIEMENTS DE STABILISATION AUX PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Étant donné qu'une douzaine de jours se sont maintenant écoulés depuis que le ministre annonçait à la Chambre la décision de verser des paiements de stabilisation aux producteurs de pommes de terre, et étant donné que les modalités et le montant de ces paiements intermédiaires n'ont pas encore été déterminés, le ministre de l'Agriculture peut-il dire à la Chambre ce matin quand une décision finale sera prise, car les cultivateurs de pommes de terre, surtout ceux des provinces Maritimes, protestent parce que cette décision tarde à venir?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'espère que ce sera très bientôt.

* * *

REVENU CANADA

LA CIRCULAIRE SUR LES ACTIVITÉS POLITIQUES DES ORGANISMES DE CHARITÉ

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au successeur du ministre du Revenu national qui se repose dans l'autre endroit.

Une voix: Qu'il repose en paix!

Mlle MacDonald: Ma question a trait à la circulaire que Revenu Canada a envoyé à tous les organismes de charité pour les prévenir que s'ils se mêlaient de politique, par exemple en écrivant des lettres aux députés ou aux journaux, ils pourraient

[M. Saltsman.]

perdre leur statut d'organisme de charité et, partant, leurs avantages fiscaux.

Puisque, de l'avis de nombreux Canadiens, cela constitue une violation pure et simple du droit des gens et des groupes de s'intéresser activement aux questions politiques importantes, le gouvernement voudra-t-il retirer immédiatement cette directive ridicule et proposer un amendement à la loi de l'impôt sur le revenu en vue de supprimer ces règlements dépassés? Le ministre se rappelle, j'en suis sûre, que cette question a d'abord été soulevée par le député de Saint-Jean-Est...

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas le ministre suppléant du Revenu national.

Une voix: Qui alors?

M. MacEachen: Je peux cependant dire à l'honorable représentante que la circulaire ou la directive en question est actuellement à l'étude. Je ne peux lui assurer qu'elle sera retirée, mais je voudrais qu'elle sache que nous examinons la question.

Mlle MacDonald: Le ministre voudrait-il promettre à la Chambre qu'on proposera un amendement à la loi de l'impôt sur le revenu pour supprimer ces règlements désuets? En outre, voudrait-il expliquer pourquoi on a jugé nécessaire, étant donné l'œuvre sociale accomplie par les Églises et les organismes de charité, de leur rappeler que toute démarche verbale ou écrite tentée auprès de tous ou de la majorité des députés ou des ministres dans le cadre d'une campagne visant à modifier une loi en particulier ou un projet de loi, constitue une activité politique dont devrait s'abstenir tout organisme qui tient à conserver son statut d'organisme de charité? N'est-ce pas là une entrave à la liberté de parole, monsieur l'Orateur?

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Je ne peux promettre à la représentante que la loi de l'impôt sur le revenu sera modifiée en ce sens. Peut-être sera-t-il possible de le faire si la session se prolonge. Je jeterai un coup d'œil sur le passage de la directive que la représentante a mentionné et je tâcherai d'expliquer pourquoi on a jugé nécessaire de prévenir ainsi les Églises.

* * *

LES PÊCHES

LES BATEAUX DE PÊCHE DÉPASSANT LEURS QUOTAS

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je poserai une question au ministre des Pêches. De récents rapports signalent qu'on prend des quantités incontrôlées de poissons sur les côtes sud-est et sud du grand banc tout juste au-delà de la limite de 200 milles, rapports qui ont été confirmés par des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures jeudi de cette semaine.